



ICI, COMPOST
ET BROYAT EN
LIBRE SERVICE



Pôle de valorisation : la déchèterie 2.0

Page 2 - 3

Edito / Flash info

Le tri se simplifie

Page 4 - 5

Le pôle de valorisation 2.0

Page 6 - 7

Un éco-organisme :
comment ça marche ?

Zoom sur la société Serval Enedis

Saint-Georges sur Allier : une
gestion durable des déchets !

Page 8

Mon mémo TEOMi

Commander un
composteur

Valoriser : « Faire prendre de la valeur à quelque chose. »

En avril 2021, nous avons inauguré notre tout premier **pôle de valorisation** à Lezoux. Ce site, totalement novateur, offre à nos usagers la possibilité de valoriser leurs déchets, en triant un maximum pour atteindre un fort taux de recyclage.

Le site transforme nos déchets en ressources.

Le pôle propose des solutions très pragmatiques de réemploi avec un magasin inversé, une matériauthèque ou encore une aire de compost et de broyat en libre-service, issus de nos déchets verts.

Parce que les sujets de l'environnement nous préoccupent tous, il est du devoir des services publics comme le SBA d'offrir aux usagers les structures adaptées pour permettre les bonnes pratiques. L'écologie ne doit pas être punitive, mais au contraire nous conduire tout naturellement vers un comportement bienveillant. Et vous avez été nombreux au rendez-vous dès les premiers jours d'ouverture en témoignant de votre enthousiasme de pouvoir enfin profiter de ces nouveaux services.

Cette infrastructure témoigne aussi de notre volonté forte de toujours veiller à ce que le coût du service soit le plus contenu possible.

Par exemple, cet été, nous allons proposer aux plus gros producteurs de déchets de les accompagner vers la réduction de leur facture.

Je vous propose dans ce nouveau numéro de découvrir le fonctionnement du pôle de valorisation de Lezoux et vous invite à l'utiliser pour participer ensemble à la réduction de nos déchets.

Bonne lecture.

**Le Président,
Lionel CHAUVIN**



Votre avis nous intéresse !



FLASH INFO

Réduire les déchets, oui mais comment ? Donnez votre avis en répondant à 5 questions !

Le Syndicat du Bois de l'Aumône est labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage depuis 2014 et Economie Circulaire depuis 2020. Ces labels récompensent l'engagement de la structure en faveur de la prévention des déchets et de l'environnement.

En effet, la production annuelle de déchets ménagers sur le territoire est de 435 kg/ habitant alors que la moyenne française est de 580 kg/hab. Mais nous pouvons encore faire mieux pour **devenir exemplaires**. Par exemple, 30 % de nos poubelles d'ordures ménagères sont des déchets organiques qui pourraient être compostés ou collectés séparément pour être valorisés. L'objectif aujourd'hui est d'envisager ensemble des actions qui peuvent être mises en œuvre pour réduire la production de déchets mais également pour diminuer l'impact environnemental dû à la production, à la consommation et au recyclage des produits, tout en favorisant le lien social et l'économie locale.

Ainsi, le SBA élabore aujourd'hui son nouveau Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et d'économie circulaire. Et votre avis compte !

Rendez-vous sur www.sba63.fr pour co-construire avec nous le programme d'actions 2021- 2027.

SBA Infos n°34 - Juillet-août 2021

Magazine d'informations du Syndicat du Bois de l'Aumône

13 rue Joaquin Perez Carretero / Zone de Layat II / 63 200 RIOM / 04.73.647.444 / www.sba63.fr / conseiluser@sba63.fr

Directeur de la publication : Lionel Chauvin, Président

Rédaction & réalisation : service communication du SBA

Crédits photos : SBA

Impression : Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé par Decombat à 78 000 exemplaires - Dépôt légal en cours / ISSN 1771-0669

La Région



Auvergne-Rhône-Alpes



©ADEME

LE TRI SE SIMPLIFIE

Depuis le 1^{er} mai 2021, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri : **100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune !**

La simplification des consignes de tri sur le Syndicat du Bois de l'Aumône est également mise en œuvre sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire en partenariat avec le Valtom.

Optimiser le recyclage et réduire les erreurs de tri

L'objectif de cette évolution ? Trier mieux et donc recycler plus. Elle vise aussi à réduire les erreurs de tri. Ces erreurs coûtent cher à la collectivité et donc au contribuable : environ 300 000 € / an. De plus, la simplification du geste de tri va permettre de diminuer le volume de notre poubelle verte en triant davantage, mais aussi le coût de notre facture déchets.

100% DES EMBALLAGES

Les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS MÉDICAMENTS...

NOUVEAU



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS,
CANETTES, TUBES...



Les emballages plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES

NOUVEAU



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Pour bien trier

Ne pas laver les emballages mais bien les vider

Ne pas imbriquer plusieurs emballages

Plier les cartons pour gagner de la place

Des débuts encourageants

Nos agents en témoignent : les 1^{ers} retours sont positifs et montrent que vous avez bien assimilé les nouvelles consignes de tri.

Bravo !

Les emballages carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

100% DES PAPIERS

Les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



LE PÔLE DE VALORISATION : LA DÉCHÈTERIE 2.0

ET SI ON OFFRAIT À CHACUN DE NOS DÉCHETS UNE 2^{NDE} CHANCE ?

Le 1^{er} Pôle de valorisation du SBA a ouvert ses portes à Lezoux, en totale rupture avec la déchèterie actuelle. Ici, la priorité est donnée au **réemploi**, puis au **recyclage** pour réduire notre quantité de déchets non-recyclables. Le pôle de valorisation de Lezoux offre davantage de **services** aux usagers, des **facilités de tri et de stationnement** et un maximum de **sécurité**. Cet investissement totalement novateur – le 1^{er} dans notre Région – est subventionné par la Région Auvergne Rhône Alpes.

OFFRIR UNE SECONDE VIE À NOS DÉCHETS

Venir avec des branches, repartir avec du broyat. Venir avec des tontes, repartir avec du compost. Venir avec des restes de tuyaux PVC, repartir avec un reste de carrelage. Venir avec des livres, repartir avec des jouets... Voilà ce qui est offert aux usagers du SBA.

Le site propose une boutique inversée, la **Tik'Bou**. Cet espace dédié au réemploi permet aux usagers de déposer des objets afin qu'ils puissent être réutilisés par d'autres.

Le site dispose aussi d'une « **Matériauthèque** », pour offrir une seconde vie aux restes de chantier.

Enfin, le site propose du compost et du broyat en libre-service.



EN ASSOCIATION AVEC LA RÉGIE DE TERRITOIRE DES DEUX RIVES

Le SBA intègre un volet social à son action en associant à ses activités un chantier d'insertion et de retour à l'emploi. **La Régie de Territoire des Deux Rives** est en charge du broyage de branches sur site et de la gestion de la Tik'Bou.

MAXIMISER LE RECYCLAGE ET RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT

Le site permet un tri maximal pour atteindre un fort taux de recyclage, au détriment de l'enfouissement et de l'incinération et ainsi préserver les ressources naturelles.



Sophie Pelletier, vous êtes vice-présidente en charge des projets, investissements et travaux neufs, pouvez-vous nous dire quels sont les objectifs poursuivis par ce pôle de valorisation ?

Les principaux objectifs qui ont guidé ce projet sont la réduction du coût final pour l'utilisateur, la préservation de l'environnement et des ressources, la sécurité de nos biens, des usagers et du personnel en charge de l'exploitation :

Le traitement représente 37% des dépenses de fonctionnement du SBA. Le coût de gestion de nos déchets est donc fortement lié au coût de traitement final que ce soit en enfouissement ou en incinération. Le coût de traitement par tonne a déjà augmenté et continuera d'augmenter dans les prochaines années. Tout déchet qui peut être sorti de ces filières, chaque geste de tri permettra de réaliser une économie. Cette économie bénéficiera aux usagers.

La préservation de nos ressources et de l'environnement était nécessairement au cœur des enjeux pour la réalisation de ce projet. Les différents compartiments de l'environnement ont ainsi été intégrés dans la réflexion dès le stade du cahier des charges : réduction des consommations d'eau, d'énergie, limitation de l'impact de nos rejets sur les eaux superficielles, limitation des transports, production d'électricité.

Pour la sécurité, l'objectif était double : assurer la sécurité des usagers dans la cadre de leur visite sur le site et du personnel dans le cadre de l'exploitation mais également sécuriser au maximum le site lui-même.

En quoi le site est innovant ?

La manière d'y circuler, l'aménagement des différents espaces ont également été pensés pour un accès facilité et sécurisé : pas de quai, tout est accessible de plain-pied. De grandes alvéoles permettent de déposer les déchets au sol facilement et en toute sécurité.





Parlons argent : combien a coûté ce pôle ? Est-il subventionné ?

Le coût de réalisation s'élève à 1 960 000 euros. Cet investissement est subventionné par la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 400 000 Euros. Une subvention de 2 500 euros a également été accordée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne pour la mise en place du verger conservatoire.

Tous les usagers du SBA, quelle que soit leur commune de résidence, sont les bienvenus à Lezoux pour découvrir et profiter des services du pôle de valorisation.



L'ambition du SBA est également de faire du pôle de valorisation de Lezoux, un lieu de sensibilisation. Il est prévu d'aménager un jardin pédagogique qui pourra accueillir des groupes scolaires, un verger conservatoire où seront plantées des espèces auvergnates ou encore d'organiser des ateliers dans la Tik'Bou autour des thématiques de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.



Prochaine étape : Un pôle de valorisation ouvrira prochainement à Combronde.

UN ÉCO-ORGANISME : COMMENT ÇA MARCHE ?

Citéo, EcoDDS, Corepile... le SBA Infos vous présente les éco-organismes. Dans ce numéro : Eco-mobilier

Avant la création d'**Eco-mobilier**, plus d'1 meuble sur 2 était enfoui, chaque année en France. Pour écarter les meubles usagés de l'enfouissement et réduire ainsi leur impact environnemental, 24 fabricants et distributeurs du secteur de l'ameublement ont créé en 2011 un éco-organisme à but non lucratif, appelé Eco-mobilier.

A quoi sert l'éco-participation versée à l'achat de mon meuble ?

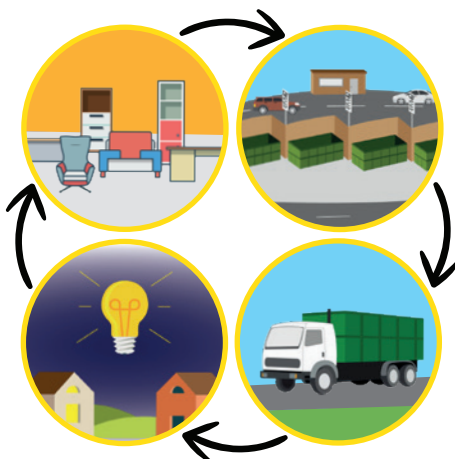
Lorsque vous vous rendez dans un magasin de meubles ou quand vous consultez des sites de vente en ligne, vous pouvez voir sur les étiquettes de prix ou sur la page Web dédiée, un montant appelé « éco-participation ». Cette éco-participation est appliquée sur tous les produits neufs. Elle permet de financer le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagés.

1.

L'éco-participation est encaissée à chaque achat. Elle est entièrement reversée à Eco-mobilier pour financer la collecte et le recyclage des meubles.

4.

Les meubles collectés en déchèteries ou en magasins sont ensuite triés puis recyclés ou transformés en source d'énergie.



2.

Lorsque le meuble est usagé et qu'il ne peut pas être donné, il est apporté en déchèterie. Au SBA, des caisses « Eco-mobilier » réceptionnent les meubles usagés.

3.

Les caisses sont ensuite récupérées par la filière Eco-mobilier.

LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE S'ENGAGENT DANS LE TRI DE SES DÉCHETS

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, 18 entreprises du Parc Européen d'Entreprises de Riom se sont engagées dans une démarche de responsabilité environnementale. Le label ECO-RES'PEER est ainsi co-construit pour des entreprises éco-responsables, une démarche associant le SBA, l'Association du PEER et Riom Limagne et VOLCANS. Une charte éco-responsable décline des actions à mettre en place dont le tri des déchets.

La société Serval Enedis tient lieu d'exemple en matière de tri.

Serval Enedis, à Riom, assure la logistique et l'approvisionnement d'ENEDIS et GRDF sur neuf départements. Eddy Gabriel est responsable d'équipe, en charge de l'environnement.

Eddy, pouvez-vous nous présenter les activités de votre entreprise ?

SERVAL est le distributeur et l'approvisionneur de référence auprès d'ENEDIS et de GRDF. Nous réceptionnons, stockons, préparons et expédions les matériels dans les meilleurs délais, y compris en situation de crise (Incident réseau, crises climatiques, ...). Nous sommes une unité opérationnelle

composée de 11 agences réparties sur tout le territoire français afin de répondre au mieux aux exigences terrains et gagner en réactivité.

Quels types de déchets génère votre activité ?

Nos principaux déchets sont le bois, le câble (principalement composé d'aluminium), le carton / papier et l'impondérable DIB plastique (sous forme de films et rouleaux d'étiquettes majoritairement).

Parce que vous recyclez déjà plus de 90% de vos déchets, vous faites figure de modèle pour les autres entreprises, quelles démarches avez-vous mises en place au sein de votre société pour permettre le tri et le recyclage de vos déchets ?

Pourquoi est-ce important pour votre société ?

ENEDIS et GRDF s'inscrivent dans une démarche environnementale avec, pour objectif la maîtrise de notre empreinte carbone et la suppression d'ici 2025 de tous les plastiques à usage unique. Afin de répondre à ces objectifs, nous sommes en train de supprimer tout ce qui est gobelets, bouteilles d'eau en dotant nos agents de gourdes et mugs en plastique recyclé et réutilisables.

Nous travaillons également avec l'entreprise PATRIE qui récupère nos palettes cassées afin de les réhabiliter et ainsi créer un marché de l'occasion en valorisant nos déchets. Cela nous permet de maîtriser nos déchets bois.

Nous avons mis nos clients à contribution en récupérant leurs palettes vides et permettre ainsi une nouvelle utilisation. Le même procédé est également mis en place avec les cartons.

Nos résultats sont le reflet d'une conscience collective et une participation de tous. Nos agents sont sensibilisés sur le tri et acteurs de cette démarche environnementale. Une entreprise comme la nôtre se doit de répondre aux attentes.



UNE COMMUNE ENGAGÉE VERS LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025. La **commune de Saint-Georges sur Allier** s'engage depuis des années dans la gestion durable de ses déchets.

Véronique Whitehead est élue municipale, **elle témoigne** : le Conseil municipal, sous l'élan des habitants, montre une sensibilité grandissante à l'environnement. Cédric MEYNIER, le Maire de la commune est lui-même délégué au SBA et impliqué dans la gestion des déchets. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à mettre à disposition des administrés le cadre et les outils pour gérer les déchets en proximité et durablement. Il nous a paru essentiel de déployer le compostage, individuel ou collectif ainsi que la collecte des déchets alimentaires pour que tout le monde s'y retrouve. Aujourd'hui les comportements changent ! »

La preuve par l'exemple !

⚙️ La gestion de proximité des déchets organiques : Une colonne pour trier ses déchets alimentaires

apporte une solution supplémentaire pour réduire et valoriser les déchets. Installée à Lignat, elle offre une solution de tri pour les maisons ne disposant pas de jardin ou de cour. Ce système totalement innovant sur le territoire est en plein essor.



⚙️ **Des composteurs collectifs**, situés dans le bourg de St Georges, sont mis à la libre disposition des habitants. Installés depuis 2017, ils permettent de détourner près d'un tiers de notre poubelle verte et offrent jusqu'à 1,6 tonnes de compost par an.

⚙️ Enfin, **une plateforme de broyage**, localisée route de Busséol à Lignat, est ouverte aux habitants et agents communaux. Elle est gérée conjointement par le SBA, le VALTOM et Mond'Arverne. Les usagers peuvent traiter leurs déchets verts en proximité en déposant leurs branchages (taille, élagage) mais aussi récupérer du broyat gratuitement. Ce service de proximité permet de réduire les coûts économiques et environnementaux et incite à la pratique du paillage.



Mais aussi...

⚙️ La gestion différenciée des espaces verts avec l'abandon total des pesticides. Le principe de la gestion différenciée est d'adapter l'entretien en fonction du lieu et de l'usage de l'espace vert. Par exemple, certaines zones sont laissées enherbées pour favoriser le retour des insectes et des petits animaux qui y trouvent refuge.



⚙️ Des points d'apport collectif à Lignat

En place depuis début mai, ce système va remplacer les bacs individuels des habitants concernés. Accessibles 24h/24, 7 jours sur 7 et sans contrainte de calendrier, cette solution est également moins coûteuse pour l'utilisateur et la collectivité. C'est aussi un moyen de faciliter la circulation sans avoir de bacs à demeure sur la voirie.

Sur les photos : les élus de Saint Georges sur Allier –Marianne FERREIRA, Véronique WHITEHEAD, Cédric MEYNIER, Bertrand CORMERAIS.

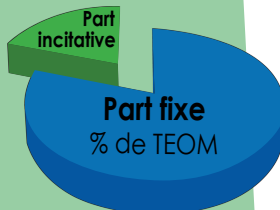
TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TEOMi =

Part Fixe (liée à la valeur locative du logement)



Part Incitative
(ma production de déchets de l'année précédente)
Nombre de levées des poubelles vertes ou jaunes



et Nombre de dépôts dans les Points d'Apport Volontaire



ACCÈS ET DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIES GRATUITS POUR LES PARTICULIERS !



En 2021...

- Je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2020.

- Ma production de déchets est mesurée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2022.

et en 2022...

- Je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2021.

- Ma production de déchets est mesurée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2023.



= 0,61€ l'apport	= 1,83€ l'apport	= 3,94€ la levée	= 6,17€ la levée
= 0,11€ l'apport	= 0,35€ l'apport	= 0,96€ la levée	= 1,31€ la levée

Pour suivre ma consommation :

www.sba63.fr/mon-compte-mes-services

SBA - 04 73 647 444 - du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h - conseiluser@sba63.fr

Commander un composteur

Bon de commande à renvoyer par courrier à l'adresse suivante :

Syndicat du Bois de l'Aumône - 13 rue Joaquín Pérez Carretero - Zone de Layat II - 63200 Riom

Dès réception de votre formulaire, un conseiller du SBA vous contactera pour fixer un rendez-vous. **Une facture vous sera envoyée dès que vous aurez retiré votre composteur**, dans nos locaux à Riom ou à Pont-du-Château.

PETIT MODELE BOIS

GRAND MODELE BOIS

PETIT MODELE PLASTIQUE

GRAND MODELE PLASTIQUE

Capacité : 300 litres
En kit : 40x70 cm
Monté : 70x70x75 cm
Poids du kit : 20 kg
33,20 €

Capacité : 600 litres
En kit : 40x96 cm
Monté : 96x96x75 cm
Poids du kit : 27 kg
39,20 €

Capacité : 345 litres
En kit : 79x87,5 cm
Monté : 79x79x87,5 cm
Poids du kit : 14 kg
33,20 €

Capacité : 620 litres
En kit : 79x79 cm
Monté : 122x128x79 cm
Poids du kit : 22 kg
39,20 €

Un bio-seau, une notice de montage ainsi qu'un guide du compostage sont fournis avec chaque composteur.

Je souhaite acquérir aux tarifs ci-dessus :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> PETIT MODELE BOIS
fourni avec bio-seau | <input type="checkbox"/> PETIT MODELE PLASTIQUE
fourni avec bio-seau | <input type="checkbox"/> BRASS COMPOST seul
15 € |
| <input type="checkbox"/> GRAND MODELE BOIS
fourni avec bio-seau | <input type="checkbox"/> GRAND MODELE PLASTIQUE
fourni avec bio-seau | <input type="checkbox"/> BIO-SEAU seul
2,80 € |

* Champs obligatoires

NOM et PRENOM *

ADRESSE *

CODE POSTAL *

COMMUNE *

DATE et COMMUNE de NAISSANCE *
.././... à

TEL *

N° d'identifiant de votre carte d'accès en déchèterie (au dos de la carte) *
N°

Si vous ne possédez pas de carte, merci de joindre un justificatif de domicile à votre commande. Dans ce cas, souhaitez-vous recevoir une carte d'accès en déchèterie ?

OUI NON

E-MAIL (en majuscules) :

Signature *